

D.I.U RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE

**Responsables Universitaires :
Professeurs M. GALINIER et D.CARRIE**

En association avec d'autres Universités

Durée : 2 ans

Accès

Formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle médecine inscrits en DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires (à partir du 7^{ème} semestre).

Formation continue :

- Docteur en médecine titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne et titulaire du DES de Cardiologie et Maladies Vasculaires ou du CES de Cardiologie ou son équivalence,
- Docteur en médecine titulaire d'un diplôme hors Union Européenne titulaire d'un diplôme étranger leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et titulaire d'un DES de Cardiologie leur permettant d'exercer cette spécialité dans leur pays.

Critères de sélection :

CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s) + lettre de motivation et examen probatoire si nécessaire

En cas de demande d'inscription supérieure aux capacités de formation, un examen probatoire est possible sur les connaissances de base suivantes :

- Anatomie du coeur et des vaisseaux,
- Electrophysiologie cardiaque normale et pathologie (troubles de l'automatisme et de la conduction, arythmies),
- Hémodynamique cardiaque normale,
- Réanimation cardiaque,
- Les grands syndromes (syncopes, palpitations...) et les examens de base (Explorations électrophysiologiques, Holter...).

Objectifs pédagogiques :

- réaliser une exploration électrophysiologique,
- réaliser les actes d'ablation intracardiaque,
- porter l'indication des divers modes de stimulation cardiaque et d'implantation des défibrillateurs,
- suivre les patients ainsi traités.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du DIU

Contrôle des connaissances – Evaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU* 1^{ère} année	MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU* 2^{ème} année
Assiduité	Assiduité
	Examen final écrit
	Validation de stages

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1 400 euros

Renseignements :

Hôpital Rangueil – Service cardiologie

Avenue du Pr Jean Poulhès - 31059 Toulouse cedex 9

Tél : 05 61 32 26 63 - Fax : 05 61 32 29 52 - E-mail : galinier.secuniv@chu-toulouse.fr